



Montreux, le 11 juin 2021

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DÉROULEMENT DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2021

Chères Conseillères, Chers Conseillers,

La présente communication a pour but de vous présenter le plan de protection mis en place pour la séance du Conseil du 23 juin 2021 à la Salle Omnisports du Pierrier, validé par les services de la préfecture.

Vous trouverez le plan approuvé par le Préfet en annexe. Je souhaite par la présente pour fournir des informations complémentaires et attirer votre attention sur les points suivants :

- L'**entrée dans la salle** se fera par les deux entrées de la Salle Omnisports, via la porte B (côté Est) pour les groupes PLR et UDC et via la porte A (côté ouest) pour les groupes SOC, Verts, ML et Indépendants ;
- Le **masque de protection** devra être porté dès l'entrée dans le bâtiment et **conservé pendant toute la durée de la séance** ; il ne pourra être ôté, au choix des intervenants, que lors de la prise de parole ; vous êtes invités à vous munir de votre propre masque ; des masques seront toutefois disponibles à l'entrée de la salle pour les personnes qui auraient par inadvertance omis de s'en prémunir ;
- La **désinfection des mains** à l'entrée de la salle est obligatoire ;
- Les **déplacements** dans la salle seront limités au strict nécessaire ; nous vous prions donc de rejoindre rapidement la place qui vous est attribuée dès votre entrée dans la salle ;
- les **présidents de commission** seront invités à rejoindre la tribune, par le chemin le plus direct ; les **motionnaires, postulants et interpellateurs** développeront leurs interventions aux micros les plus proches installés dans l'allée centrale ;

- Tout **regroupement** à l'entrée du bâtiment ou de la salle doit être évité, avant et après la séance ;
- Le **public** est admis à la séance et prendra place dans les gradins en respectant les distances de sécurité ;
- La salle du conseil sera **nettoyée** avant et après la séance et le mobilier **désinfecté** ;
- Les **personnes vulnérables** ainsi que celles présentant des symptômes typiques d'infection au COVID-19, de même que les personnes qui ont eu un contact étroit avec une personne infectée et qui devraient, selon les critères définis par l'OFSP, respecter des mesures de quarantaine et/ou d'isolement, doivent renoncer à participer à la séance.

Nous vous remercions par avance de respecter les consignes notifiées ci-dessus, afin que la séance puisse se dérouler sereinement.

Au vu des contraintes imposées, il est fortement conseillé de ne pas rejoindre la salle au dernier moment. Une partie du parking du Pierrier est réservée pour membres du Conseil.

Des consignes relatives à la sortie de la salle vous seront données en fin de séance.

Au plaisir de vous revoir, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, mes meilleurs messages.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Le Président :



Angelo **GIULIANO**



La secrétaire :



Céline **MORIER**

Annexe : Plan de protection du 11 juin 2021